Vol. XX. Saint-Boniface, Manitoba, 3 Decembre 1890 No. 8.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

LES MISSIONNAIRES CATHOLIQUES CHEZ LES PIEDS-NOIRS

En 1842, Mgr J. N. Provencher était à Saint-Boniface. Sa juridiction s'étendait du lac Supérieur aux Montagnes Rocheuses, et de la frontière des Etats-Unis à la mer Glaciale. Il n'avait, pour seconder son zèle, que quatre prêtres, les Révérends Messieurs G. A. Belcourt, J. B. Thibault, J. A. Mayrand et J. E. Darveau. Le vénéré prélat ne se laissait pas décourager par les difficultés et voulut donner une extension nouvelle aux missions du vaste territoire confié à ses soins, et ordonna au Rév. M. J. B. Thibault d'aller faire une reconnaissance à travers les immenses prairies jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

De Saint-Boniface, Mons. Thibault se rendit à Carlton, puis longeant la branche nord de la Saskatchewan, il atteignit Edmunton, et cela malgré des difficultés sans nombre que les circonstances, et il faut le dire avec regret, la malveillance semèrent sur son chemin. Edmunton n'était pas le terme de son voyage, il devait se rendre jusqu'au milieu des Pieds-Noirs. On fit l'impossible pour empêcher le zélé missionnaire de se conformer aux instructions qu'il avait reçues, et on lui signala, entre autres raisons, les dangers qu'il allait courir, la cruauté de ces farouches Pieds-Noirs, Gens du Sang. On lui prédit que certainement il ne reviendrait pas. M Thibault ne se laissa pas influencer par ces considérations: il aimait les sauvages et il ne les craignait pas; il était apôtre, et les apôtres n'ont point peur. Il se détermina donc à aller jusqu'au terme proposé et à rencontrer les Indiens sur leurs terres. Il choisit pour seul compagnon et interprète, un jeune Métis pied-noir qu'il avait trouvé à Edmunton, qui outre sa langue maternelle parlait le cris. Mons. Thibault connaissait parfaitement la langue crise, de sorte qu'il était certain, au moyen de son interprète, de pouvoir s'exprimer et se faire comprendre parmi les Pieds-Noirs. Il se mit donc en route, et, après plusieurs jours de voyage, il atteignit les Pieds-Noirs au milieu desquels il passa quelques semaines. Ces farouches sauvages furent si étonnés de voir un blanc s'aventurer au milieu d'eux, seul et sans armes, qu'ils admirèrent son courage; puis sa parole était si bonne, sa conduite, ses leçons si différentes de tout ce que ces sauvages avaient entendu jusqu'alors, qu'au lieu de le maltraiter, ils l'écoutèrent avec intérêt et même affection. Le missionnaire profita de ces heureuses dispositions pous demander à baptiser quelques enfants. Plusieurs sauvages conrentirent à cette demande, et l'eau sainte du baptême coula pour la première fois sur les fronts d'enfants de la plus redoutable des tribus du Nord-Ouest. La semence sainte était jetée au milieu des ronces et des épines. L'envoyé de Dieu avait remporté un beau triomphe et but à longs traits à la coupe sainte des consolations les plus méritées et des espérances les plus légitimement nourries. Mons. Thibault revint sur ses pas, arriva sain et sauf à Edmunton, à la grande surprise de ceux qui avaient voulu l'empêcher de faire ce voyage. Il s'arrêta au Fort Pitt, au milieu des Cris des prairies qui lui parurent au moins aussi cruels que les Pieds-Noirs. Il traversa leurs camps nombreux jusqu'à Carlton, puis après un parcours de plus de 3,000 milles, à cheval, il rentra à Saint-Boniface pour rendre compte à Mgr Provencher et consoler le vénérable prélat qui, en admirant le zèle de son missionnaire, comprit plus que jamais qu'il y avait du bien à faire jusqu'aux limites de sa juridiction.

L'année suivante, 1843, Mons. Thibault reprit le chemin de la Saskatchewan pour s'y fixer. En 1844, deux nouveaux missionnaire arrivèrent à Saint-Boniface; l'un des deux, Mons. Bourassa, fut donné pour compagnon à Mons. Thibault. Tous deux déployèrent un zèle admirable au milieu des tribus habitant les forêts au nord de la Saskatchewan et les prairies au sud. Mons. Thibault rencontra encore pluplusieurs fois les Pieds-Noirs qui sans témoigner de zèle pour la religion montrèrent toujours de la sympathie envers le missionnaire.

En 1852, le Rév. Père Lacombe prit la place de Mons. Thibault au Lac Sainte-Anne. L'année suivante, le Rév. Père Rémas remplaça Mons. Bourassa mais alla se fixer au lac la Biche. En 1855, les Rév. Pères Maisonneuve et Tissot reçurent en partage le lac la Biche et les environs, en sorte que les deux autres missionnaires eurent plus de facilités de soigner les tribus des prairies. Le Père Lacombe, dans les courses qu'il y fit, rencontra souvent des Pieds-Noirs et commença à étudier leur langue.

Au commencement de 1861 Mgr Taché étant en visite pastorale au lac Sainte-Anne y vit arriver un chef pied-noir qui venait demander au Vénérable Prélat de donner un missionnaire à sa nation, promettant en retour que non-seulement il ne serait pas molesté, mais qu'au contraire, par considération pour lui, on éviterait de porter la guerre dans les camps ennemis quand le missionnaire y serait. On convint même d'un signe facilement reconnu et qui serait respecté de tous; cette marque convenue c'était un drapeau blanc sur lequel serait une croix rouge.

Cette démarche de la part d'un chef pied-noir acheva de déterminer l'Evêque de Saint-Boniface à fonder un nouvel établissement d'où l'on pourrait atteindre les Pieds-Noirs plus facilement. L'emplacement de Saint-Albert fut choisi quelques jours après et la mission y fut commencé au printemps. Sous l'inspiration de son zèle et la direction de son supérieur, le Père Lacombe multiplia ses rencontres avec les Pieds-Noirs. Les baptêmes d'enfants se continuèrent sans que pourtant on tint un régistre spécial pour cette nation. Les actes étaient enrégistrés dans les missions régulières.

En 1865 Mgr de Saint-Boniface était encore à Saint-Albert. Le Rév. Père Lacombe fit instance pour être déchargé de cette mission afin de donner tout son temps aux sauvages des prairies. Les instances du zélé missionnaire furent écoutées, il reçut en partage l'immensité des plaines et les nombreuses tribus qui s'y promenaient à loisir, entre autres les tribus qui forment la nation dite des Pieds-Noirs.

Depuis cette époque les missionnaires catholiques se sont toujours occupés des Pieds-Noirs et ont été se fixer au milieu d'eux dès avant le transfert du pays à la Puissance du Canada. L'influence de Mons. Thibault et de ses successeurs a été immense. Les Pieds-Noirs se sont dépouillés de leur barbarie et de leur cruauté. Les missionnaires ont fait aimer les blancs et ont facilité leur accès dans le pays. Tout homme qui connait l'histoire de nos contrées doit avouer que l'influence du prêtre catholique au milieu de ces sauvages a prévenu bien des crimes, a facilité les relations et prêté aux autorités un appui sans lequel l'acquisition et l'occupation du pays auraient été incomparablement plus dispendieuses et plus difficiles. Qu'on ne l'oublie pas, la lutte du pauvre missionnaire a précédé les casernes de la troupe, l'action des soldats de la croix a facilité les devoirs du soldat de la gendarmerie. On fait quelquefois semblant de s'étonner de ce que les Pieds-Noirs et leurs cogénères ne sont pas tous de fervents chrétiens; c'est un moyen comme un autre de se dispenser de la reconnaissance due aux missionnaires catholiques au point de vue des intérêts publics et d'ordre temporel.

Depuis 1865 les missionnaires des Pieds-Noirs ont tenu des régistres particuliers pour les différentes tribus de cette nation. Aujourd'hui et depuis longtemps le Rév. Père Doucet a la charge des Pieds-Noirs proprement dits et de leurs réserves à Crowfoot Crossing; le Rév. Père Legal prodigue son zèle à la tribu des Gens du Sang, tandis que le Père Foisy donne ses soins à la tribu des Piéganes. Le Rév. Père Lacombe statinné à McLeod visite ses confrères et les encourage.

Le tableau suivant donnera une idée de l'action des missionnaires catholiques au milieu des différentes tribus des Pieds-Noirs depuis 1865, époque à la-

quelle, nous le répétons, des régistres de baptême ont été tenus spécialement pour ces tribus.

Baptêmes faits par les missionnaires catholiques chez les Pieds-Noirs depuis le 10 mars, 1865, jusqu'au 31 octobre, 1890.

Année.	Pieds Noirs.	Gens du Sang.	Piéganes.	Sarcis.	Total de l'année.
1865	381	39	6	15	441
1867	...	...	...	...	...
1868	...	...	...	...	...
1869	...	...	...	...	...
1870	44	4	...	...	48
1871	111	...	1	2	114
1872	9	41	4	...	54
1873	47	2	19	...	68
1874	10	20	1	7	38
1875	...	...	...	...	...
1876	...	5	...	...	5
1877	...	9	2	...	11
1878	95	56	33	...	184
1879	...	...	40	...	40
1880	...	7	5	...	12
Total (16 ans)	699	183	111	24	1017
1881	...	24	35	...	59
1882	143	302	97	...	542
1883	60	261	54	...	375
1884	66	60	42	...	168
1885	66	86	32	...	184
1886	67	99	28	...	194
1887	40	72	27	...	139
1888	37	78	39	...	154
1889	63	16	26	...	105
1890, (10 mois)	70	93	28	...	191
Total (10 ans)	612	1091	408	...	2111
Total général	1311	1274	519	24	3128

Comme on le voit, la période ci-dessus mentionnée embrasse 25 années et 8 mois et par conséquent pendant moins de 26 années les 3,128 baptêmes qui ont été administrés donnent une moyenne de plus de 120 chaque année. Ce résultat déjà si consolant offre quelque chose de plus consolant encore si l'on considère les 10 dernières années s'étendant depuis 1881 jusqu'au 1er novembre, 1890. Pendant ce temps le Saint Baptême a été donné à 2,111 personnes, assurant par conséquent une moyenne de plus de 211 chacune de ces années, et comme il n'y a que trois missionnaires qui donnent leurs soins aux Pieds-Noirs, il s'en suit que chacun d'entre eux baptise en moyenne 70 de ces sauvages par année et cela en face des efforts visibles et cachés qui se multiplient de mille manières pour entraver l'action des prêtres catholiques parmi les Pieds-Noirs.

Nous avons tracé le tableau précédent avec une copie authentique des régistres en main, et il nous est difficile après cela de taire notre étonnement lorsque nous voyons le rapport officiel du Département des Affaires Indiennes donner la religion prétendue des sauvages du Traité No. 7, et ne pas reconnaître un seul catholique parmi eux.

Le Manitoba.

Mercredi, 3 Decembre 1890.

LA QUESTION DU JOUR

Certains journaux, comme le *Mail* de Toronto, qui ont tout intérêt à voir la ratification de nos fameuses lois persécutrices touchant les écoles séparées et l'usage officiel de la langue française, publient de temps à autres des dépêches d'Ottawa, certifiant de sources soi-disant authentiques, que le gouvernement fédéral ne prononcera pas sur les appels que nous avons portés devant lui

Nous sommes à nous demander: quel peut être le vrai fondement de vérité qui donne cours à ces affirmations, ou bien si on ne fait que lancer des nouvelles à sensation pour encourager le fanatisme de nos ennemis ?

Sans doute, on ne peut croire et dire que le *Mail* soit le confident intime du ministère, et qu'il soit chargé de préparer l'opinion publique dans le sens de la solution qui sera donnée par le gouvernement fédéral; mais le retard apporté, pour une raison ou pour une autre, au règlement de cette importante question, et le silence des autorités, ne sauraient faire autrement que de donner champ libre à toutes sortes d'interprétations, et à des commentaires plus ou moins favorables. D'un autre côté, eut-il été bien sage de tenter une intervention avec trop de précipitation ? N'aurait-ce pas été donner à MM. Greenway et Martin et à leurs partisans aveugles une belle occasion de continuer leur agitation, avant de laisser au peuple le temps de réfléchir ? Il ne faut pas se le dissimuler, ce bon public, pris par surprise d'abord, et avide d'innovations, s'est laissé endoctriner par nos fanatiques démagogues du gouvernement provincial, dans leur campagne contre nos privilèges et nos droits les plus sacrés, et contre tout ce qui est catholique et français dans notre province; mais les nouvelles que nous recevons de toutes parts sont des plus consolantes, la réaction se fait en notre faveur. Aujourd'hui un appel au peuple aurait un tout autre résultat qu'il n'aurait eu il y a six mois.

L'on a pu s'étonner de notre silence durant tout ce temps, et nous avons même été en butte à des attaques assez vives à ce sujet. Nous avons néanmoins su nous taire lorsque l'intérêt de notre cause l'exigeait.

La persécution dont la population catholique de Manitoba est aujourd'hui victime ne peut pourtant être tolérée pendant bien longtemps encore.

Notre système scolaire est maintenu, il est vrai; mais l'argent que nous payons comme contribution scolaire, dans plusieurs localités, va passer aux écoles protestantes et il faudra nous cotiser individuellement pour soutenir les nôtres.

Une décision des tribunaux a été provoquée et cette décision vient d'être rendue contre nous en première instance. Nonobstant la confiance que l'on peut avoir de réussir dans les cours supérieures, nous craignons fort que les lenteurs de ce procédé ne fassent durer trop longtemps une situation tout-à-fait vexatoire.

Avec notre manière habituelle de discuter les grandes questions publiques, il est facile de comprendre ce qu'il y a de délicat dans une intervention des autorités fédérales. L'on tentera de donner à cette intervention un caractère politique; cependant, à proprement parler, cette question n'en est pas une de parti. Il faudrait pourtant, si c'est possible, éviter de la soumettre à une discussion parlementaire.

Tous se souviennent encore des débats orageux de la dernière session d'Ottawa. Si on soumet notre cause au parlement fédéral, nos droits seront discutés interprétés de telle ou telle façon, et peut-être même niés complètement par certains esprits étroits et malveillants. Le cri de fanatisme se repercutera dans la chambre, on s'animera, on bataillera, et, à un moment donné, on se croira peut-être forcé de pactiser avec l'ennemi qui tentera de vaincre par la violence de ses procédés. La condition du traité sera un compromis comme celui du printemps dernier. Il ne peut y avoir, il n'y aura jamais de compromis admissible au sujet de nos écoles. L'école sera catholique ou elle ne sera pas.

On a imposé certaines conditions à l'usage officiel de notre langue dans les Territoires du Nord-Ouest; ici, c'est tout différent. Nous avons les garanties de la constitution et notre proportion numérique est plus considérable. La minorité française de Manitoba doit avoir les mêmes droits que la minorité anglaise de la province de Québec.

Nous voulons le respect de nos droits, de notre foi, de notre langue et de nos lois. A l'instar de nos défenseurs d'autrefois, nous saurons revendiquer ces droits envers et contre tous, ayant comme eux pour devise: NOTRE LANGUE, NOS INSTITUTIONS ET NOS LOIS.

RAPPORT DES AFFAIRES INDIENNES

La manière dont a été préparé le dernier rapport des Affaires Indiennes nous amènent à parler aujourd'hui des travanx des missionnaires catholiques chez les Sauvages Pieds-Noirs. A notre profond étonnement, ce document officiel en prétendant donner la religion des Sauvages du Traité No. 7, ne reconnait pas un seul catholique parmi eux. Parmi exemple, on sait bien trouver le nombre des soi-disant protestants. Nos dévoués missionnaires n'ont-ils pas été les premiers à s'introduire chez ces redoutables Peaux-Rouges? Qu'ont-ils donc fait, depuis tant d'années qu'ils y vivent, si ce n'est gagner des âmes au christianisme. Comment les officiers qui ont à surveiller la préparation de ce rapport peuvent-ils être justifiables de classer comme païens les 3,128 sauvages baptisés dans la période d'environ 26 ans? Nous regrettons que l'on ait ignoré à ce point les dévoûments, les sacrifices héroïques de nos missionnaires. A ces derniers, si nous pouvions donner un conseil, nous les prierions de n'être pas si modestes et au moins protester quand on leur fait autant d'injustice.

Nous espérons que dans le prochain rapport les graves erreurs que nous signalons seront relevées, et que pour le prochain recensement général on ne se basera pas sur ces faux rapports pour donner le chiffre de la population catholique chez les Sauvages.

RAPPORT DU COMMERCE ET DE LA NAVIGATION

Le rapport du commerce et de la navigation du Canada pour l'exercice terminé le 30 juin 1890 est préparé et reudu chez l'imprimeur. Les exportations de l'année ont été de $96,749,149 contre $89,189,167 l'année précédente, soit une augmentation de $6,559,982. Ce chiffre d'exportation est le plus élevé qui ait été atteint depuis la confédération à l'exception des années 1881-2-3

La valeur des marchandises importées pour la consommation est de $112,765,584, soit une augmentation de $3,092,137 sur l'année précédente.

Les droits perçus ont été de $24,614,908, y compris $93,674 provenant du droit d'exportation sur les billots.

Le total de nos importations a été de $121,858,241 dont $86,258,633 représentent des marchandises imposables.

Nos exportations pour l'exercice terminé le 30 juin dernier se repartissent comme suit:

Produit des mines	$ 5,126,131
Pêcheries	8,524,508
Forêts	27,289,264
Animaux et leurs produits	26,630,672
Produits agricoles	17,245,175
Manufactures	6,388,064
Divers	183,081
Total	$96,749,149

Dans ce chiffre les produits du Canada entrent pour $85,257,583.

Le commerce du Canada avec les Etats Unis, pendant cet exercice, a diminué de $1,245,061, et avec l'Angleterre il a augmenté de $1,321,430.

On peut voir par ces quelques extraits que l'année commerciale au Canada a été grandement satisfaisante.

POUR MANITOBA

Nous avons noté avec plaisir ces quelques lignes de la *Gazette de Joliette*, dans son numéro du 27 novembre dernier:

" Les citoyens de Joliette ont eu la bonne fortune de voir pour euxmêmes, lundi dernier, dans cette ville les produits de toutes sortes du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest Canadien. Un char chargé de toutes sortes de grains, de légumes et de minéraux, est arrivé ici samedi soir et est reparti seulement lundi soir, ayant été visité par la plus grande partie de notre population.

" Rien de plus intéressant à voir que ces produits variés d'un pays comparativement inconnu il y a quelques andées passées, mais qui est appelé dans un avenir peu éloigné, à être un des plus beaux et des plus fertiles pays de l'univers.

" Nous avons déjà eu occasion d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'importance qu'il y a pour nous Canadiens-français de faire tout en notre pouvoir pour encourager nos compatriotes sur le point de s'expatrier de se rendre au Manitoba et dans le Nord-Ouest Canadien de préférence à la république voisine.

" Nous avons là un héritage qui est d'une valeur incalculable. A nous d'en profiter."

Nouvelles Politiques

L'élection fédérale pour le district de Napierville, P. Q., aura lieu la semaine prochaine. MM. Paradis et Monette sont les candidats. Les honorables MM. Chapleau et Laurier sont dans le comté, appuyant chacun le candidat de son parti. C'est un comté libéral, et il ne serait pas étonnant que M. Monette en fusse le prochain député.

L'élection de Portneuf, pour remplacer feu le Dr de Saint-Georges, aura lieu vers le milieu du présent mois. Les brefs sont entre les mains de l'officier-rapporteur.

La législature des Territoires du Nord-Ouest a été prorogée sans avoir voté le budget ordinaire. L'opposition a persisté jusqu'à la fin à refuser toute mesure venant du conseil des aviseurs.

On dit que la législature provinciale sera convoquée pour le milieu de février. Malgré que l'opposition ne soit pas forte par le nombre, on s'attend néanmoins à une session intéressante. Comme par le passé, la plus grande partie des mesures du gouvernement sera pour modifier celles de la session précédente, car il suffit de parcourir nos lois pour comprendre la nécessité d'amendements.

Le parlement fédéral, paraît-il, ne se réunira pas avant la fin de mars. On dit encore qu'il y aura une session supplémentaire pour procéder à une rédistribution des districts électoraux, suivant la nécessité que créera le prochain recensement, qui doit se faire en avril.

On nous informe que le gouvernement fédéral ou plutôt le département de l'Agriculture, a donné à M. Foursin, autrefois de l'agence canadienne à Paris, la mission de recruter des immigrants pour le Canada, le Nord-Ouest, en France, en Belgique, en Suisse et dans le grand duché de Luxembourg. La première expédition devra arriver ici au mois de mars. Les nouveaux colons bénéficieront des règlements adoptés dernièrement par le département de l'Agriculture, c'est-à-dire qu'ils recevront avec leur *homestead* $15 par chef de famille, $7 pour la femme et $7 pour chaque enfant au-dessous de douze ans. Nous avons lieu de croire que ces conditions libérales nous amèneront une immigration qui, bien choisie, augmentera chez nous une colonie déjà importante.

Les listes fédérales seront revisées au mois de juillet prochain.

Nous annoncions la semaine dernière l'élection du Dr Cholette dans Vaudreuil. Le Dr Lalonde, ministériel, ayant demandé un décompte des bulletins a obtenu le siège. Son élection va être contestée de nouveau.

Le revenu de la législature du Nord-Ouest pour la dernière année fiscale s'est élevé à $19,299 et la dépense à $16,461.

Le parlement anglais a repris ses séances. La seule question d'importance se rapportant à la politique est la détermination de Parnell à rester à la tête du parti *Home Rule*, malgré le désir de la majorité de ses partisans et du vieux chef libéral Gladstone. Le procès qu'a eu à subir Parnell et le résultat scandaleux de ce procès, l'a complètement ruiné politiquement. Sa retraite est inévitable et la résistance qu'il oppose à sa démission compromet sa réputation de patriotisme. Quelle différence il y a entre la conduite des hommes publics d'Angleterre et celle de la majorité de nos députés manitobains, lorsque l'honneur d'un parti est affecté par la mauvaise conduite de ses chefs !

Choses et Autres

M. Pelletan a présenté vendredi, en chambre des députés, au comité du budget, un rapport sur la situation financière de la France. D'après ce rapport, la dette du pays serait de 300,300,815,595 francs de capital nominal, et de 22,824,043,690 de capital réel. C'est sans doute la plus forte dette du monde entier, a dit M. Pelletan, mais le crédit de la France est assez solide pour que son "stock" soit estimé à 3 pour cent.

On écrit d'Antioche que la panique produite parmi les chrétiens de cette ville par l'apparition du choléra ne fait qu'augmenter.

Sur une population de 3,500 chrétiens, on estime à 2,000 le nombre de ceux qui ont émigré. L'affolement a été tel que certains ouvriers ont vendu leurs lits pour réaliser quelques piastres et être à même de prendre la fuite. Les musulmans restent en ville, car pour eux, c'est un péché que d'essayer de se soustraire à son destin.

Le choléra a gagné la plus grande partie des villages de la plaine d'Antioche.

Le *Times*, de Londres, annonce que le contrat pour le service de steamers rapides sur l'océan Atlantique a été accordé au syndicat Hartington. Cette même compagnie s'occupe aussi de l'établissement d'une ligne directe de steamers entre Vancouver et l'Australie.

Les élections en Italie ont donné le résultat suivant:

Ministériels élus, 127; membres de l'opposition, 7; radicaux, 14; socialistes, 3.

A Québec, vers une heure du matin, jeudi, sur la rue Massue, un éboulis s'est produit le long de tranchées creusées pour les tuyaux de l'aqueduc et cinq maisons ont été fortement ébranlées dans leur base, par suite de cet l'abaissement de terrain.

Deux maisons surtout ont été grandement endommagées, à tel point qu'on sera obligé de les démolir. Les pans se sont écroulés. Les dommages qu'on reçu les trois autres ne sont pas aussi considerables et pourront être réparées facilement.

Ces maisons étaient occupées par Mme. veuve Caouette, M. Ulric Deslauriers, corroyeur, M. Pierre Trudel, M. Georges Gignac, boucher, M. Gaudiose Saint-Jean, le constable Caouette, de la police provinciale et M. C. Bi[illegible]leau.

Les dépêches annoncent qu'il y a eu un grand incendie lundi à Coaticook, Qué. Les pertes sont évaluées à $70,000.

Les journaux républicains d'ordre secondaire dans l'Ouest se joignent unanimement à la grande presse des villes pour réclamer la refonte radicale et immédiate du bill McKinley par les républicains euxmêmes au congrès, s'ils ne veulent pas consommer irrévocablement la ruine de leur parti. " Les relevés électoraux, dit entre autres le *Register* de Rockfont, démontrent surabondamment que le nouveau tarif douanier, élevant le prix des vêtements et autres objets de nécessité, a détourné des multitudes du parti républicain. La cause de cette désertion étant connue, il appartient aux chefs de ce parti à Washington de prouver leur déférence pour la volonté du peuple en rappelant le tarif MacKinley, et en faisant, à la place, une réduction sensible sur les taux de l'ancien. C'est l'ordre signifié par le peuple le 4 novembre dernier, et le sort du parti républicain dépend de l'empressement et de la bonne foi avec lesquels la sommation populaire sera exécutée par le 51e congrès dans le court espace de temps qui lui reste à vivre."

Encore une vieille coutume qui s'en va et cette fois c'est le parti conservateur anglais qui rompt avec la tradition. Cette année à la chambre des communes à Londres, il n'y a pas eu d'adresse en réponse au discours du trône.

Une simple résolution remerciant la reine de son discours et c'est tout.

On annonce d'Ottawa que les ingénieurs chargés de localiser à travers l'océan du Pacifique, et le câble projeté entre le Canada et l'Australie, ont trouvé, à cet effet, la route la plus favorable. L'année dernière, les travaux ont été poursuivis entre Auckland, Nouvelle-Zélande, et le groupe Fiji. La plus grande profondeur obtenue au sud de l'Equateur est de 4,530 toises. Les ingénieurs se sont assurés que trois îles du groupe Phœnix étaient suffisamment solide pour être une des sections du câble télégraphique.

Ils visiteront aussi toutes les îles du Pacifique qui ne sont pas sous un protectorat.

La santé de la reine Victoria est encore l'objet des préoccupations à Londres, non pas que la reine soit réellement malade, mais parce qu'elle-même reconnait que de jour en jour ses forces l'abandonnent et qu'elle peut de moins en moins travailler ou même se promener. Jusqu'à présent, elle n'a pas, contre son habitude, pris le rhume cette année, et cela lui a laissé quelque repos, mais elle n'ose guère sortir, et elle devient de plus en plus obèse.

La High School de Montréal a été endommagée par le feu vendredi pour un montant de 25 à 30 mille piastres.

Vendredi matin, dans sa cellule à la prison de Sherbrooke William Blanchard, qui doit monter sur l'échafaud le 12 conrant, a été baptisé par le Rév. M. Fisette, curé de l'église Saint-Patrice. Blanchard dit que le jour de son baptème est le plus beau jour de sa vie, et qu'il a le bonheur d'avoir la conscience pure pour paraître devant son Créateur.

Les indiens du Dakota sont encore dans un état de grande excitation au sujet de la venue d'un Messie qu'ils attendent. On a beaucoup craint un soulèvement général et hostile; mais il n'en est encore rien résulté. Il est certain que nos indiens du Nord-Ouest savent ce qui se passe chez leurs voisins du Sud et l'on craint que les Cris, notamment, ne fasse aussi *la médecine*. Cependant ils sont surveillés par les autorités et tout porte à espérer que la tranquilité ne sera pas troublée chez nous.

ELECTIONS MUNICIPALES

VILLE DE SAINT-BONIFACE.

Nomination du maire et des conseillers de la ville de Saint-Boniface pour l'année 1891.

MAIRE.

Proposé par H. F. Despars et Jos Lecomte, appuyé par T. Pelletier et J. H. O. Lambert, que Joseph Turenne soit nommé maire de la ville de Saint-Boniface pour l'année 1891.

Proposé par J.-B. Joyal, appuyé par William Dagnault que E. P. Leacock soit nommé maire de la ville de Saint-Boniface pour l'année 1891.

Quartier No. 1.

Proposé par Henri Cusson, appuyé par William Dagnault, que D. McAnnany soit mis en nomination comme conseillier dans le quartier No. 1 pour l'année 1891. Elu par acclamation.

Proposé par Henri Cusson, appuyé par William Dagnault que Modeste Lamontagne soit mis en nommination comme conseiller dans le quartier No. 1 pour l'année 1891. Elu par acclamation.

Quartier No. 2.

Proposé par E. Lemaire, appuyé par David Dussault que F. E. Verge, soit mis en nomination comme conseiller dans le quartier No. 2 pour l'année 1891. Elu par acclamation.

Proposé par J. P. O. Allaire, appuyé par E. Prieur, que John Bédard soit mis en nomination comme conseiller, dans le quartier No. 2, pour l'année 1891. Elu par acclamation.

Quartier No. 3.

Proposé par H. F. Despars, appuyé par T. Pelletier, que Joseph Lecomte soit mis en nomination comme conseiller, dans le quartier No. 3, pour l'année 1891. Elu par acclamation.

Proposé par T. Pelletier, appuyé par J. H. O. Lambert, que Joseph Buron soit mis en nomination comme conseiller, dans le quartier No. 3, pour l'année 1891. Elu par acclamation.

Quartier No. 4.

Proposé par Michel Dégagné, appuyé par Joseph Lecomte, que Horace F. Despars soit mis en nomination comme conseiller, dans le quartier No. 4, pour l'année 1891. Elu par acclamation.

Proposé par Michel Dégagné, appuyé par Joseph Lecomte, que Pierre Deschambault soit mis en nomination comme conseiller, dans le quartier No. 4, pour l'année 1891. Elu par acclamation.

La votation pour maire et sur le règlement No. 89, exemptant *The Western Woolen Manufacturing Company* de taxes municipale et judiciaire aura lieu le 16 courant.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONIFACE.

Préfet:—M. J. B. Béliveau, réélu par acclamation.

Conseillers:—Voici les noms de ceux qui ont été mis en nomination, et dont quatre devront être élus: MM. Victor Mager, Joseph Ranger, Charles Genthon, Charles Sauvé, Moïse Racette, Alfred Inglehart et James Cooper.

La votation n'aura lieu que le 23 courant, par ordre du gouvernement, et elle se fera à la maison d'école de Saint-Boniface-Sud. M. E. R. Lloyd est officier-rapporteur.

CITÉ DE WINNIPEG.

Maire.—M. Alf. Pearson, réélu par acclamation.

Echevins: Quartier No. 1—Donald A. Ross, élu par acclamation.

Quartier No. 2—Thomas Gilroy, élu par acclamation.

Quartier No. 3—Horace McDougall, et Jos. Fletcher, mis en nomination.

Quartier No. 4—Thos. W. Taylor, élu par acclamation.

Quartier No. 5—W. G. Fonseca et Sampson Walker mis en nomination.

Quartier No. 6— J. W. Cockburn, élu par acclamation.

Il n'y aura donc votation que pour les quartiers 3 et 5, le 16 courant.

Bulletin Litteraire

La *Revue Française* nous donne dans le numéro de novembre, la dernière partie de la " Petite Bagaudet," ce charmant drame intime d'Adolphe Chenevière. Une étude très bien suivie sur " La réforme de l'enseignement des jeunes filles " par Mathilde Ferey, cette question d'un intérêt général est complété par un délicieux portrait à la plume intitulé " Mères et filles," dû à Gustave Droz. Paul Bourget finit ses " Pélérinage," pendant qu'un nouveau roman de la vie de province, commence " Le Crime de Melle Victoire " d'Adrien Remacle. Cette dernière partie suffirait à donner à *La Revue Française* le renom littéraire qu'elle est en train de mériter à si juste titre, mais il nous faut nommer encore: Les poètes de Collège; une adorable comédie en un acte signé Jacques Normand " Les yeux fermés," Les portraits littéraires, etc.

Non seulement *La Revue Française* tient ses promesses mais, elle se surpasse encore dans ses choix littéraires, ses lecteurs lui doivent la connaissance de nouveaux auteurs qui méritent de nous être présentés, et celle plus approfondie de ceux qui leur étaient déjà chers. (New-York; 3 E. 14th Street).

PERSONNEL

M. Jos. F. Prud'homme, secrétaire de la Compagnie Mutuelle d'Assurance de New-York, à Winnipeg, est parti la semaine dernière pour aller passer un mois dans sa famille, à Beauharnois, P. Q.

Madame L. O. Lemieux, du Lac-des-Chênes, est allée faire une promenade en province de Québec.

M. Roger Marion, M. P. P., est revenu du Lac-des-Chênes.

Le lieutenant-gouverneur Royal doit arriver aujourd'hui de Régina en route pour Ottawa.

M. Fred. E. Gautier, agent consulaire de France, est revenu de la province de Québec.

Chronique Locale.

—Depuis lundi, nous sommes en plein hiver.

—La première neige de la saison est tombée dimanche matin.

—Avez-vous besoin d'un bon pardessus fait à ordre, allez chez C. A. Gareau.

—La nouvelle résidence de Madame Robert, sur la rue Dumoulin est presque terminée.

—Avez-vous besoin d'un bel et bon habillement fait à ordre, pour les Fêtes, allez chez C. A. Gareau.

—Le mois de novembre a été admirablement beau. Le premier froid n'est venu que le premier décembre.

—On a fait construire une voûte de sureté à l'hotel de ville. Il faut croire que le trésor municipal est bien rempli.

—La baisse dans le prix du blé empêche un grand nombre de cultivateurs de venir sur le marché. Ils ont raison d'attendre des prix meilleurs.

—M. Adolphe Turner paie toujours le plus haut prix du marché pour le grain. Il est prêt à acheter en très grande quantité. Qu'on ne retarde pas pour venir vendre.

—Encore deux logements à louer sur la rue LaVérendrye, ancien bloc Payette. S'adresser à l'hon M. Girard. Ces logements sont très confortables, doubles chassis partout.

—A partir de mardi prochain, il y aura un changement d'heures dans le départ et l'arrivée des convois sur le *Northern Pacific. L'express* partira à 11.30 a m. et reviendra à 4 10 p.m.

—Avez-vous besoin d'un bon habillement tout fait, allez chez C. A. Gareau.

—Les Dames de la Société de Secours de l'Hôpital et de l'Orphelinat de Saint-Boniface, auront leur reunion mensuelle vendredi, à trois heures, au presbytère Sainte-Marie, Winnipeg.

—Avez-vous lu l'annonce de MM. Anderson & Lemieux. Si vous avez besoin de bonnes marchandises pour les fêtes parcourez-la.

200 quarts de bonnes pommes de conserve.

—La compagnie du Pacifique doit faire construire vingt élévateurs le long de ses lignes de chemin de fer, afin de forcer la compétition des prix dans l'achat des céréales. C'est une bonne précaution, car les cultivateurs sont à la merci des spéculateurs.

—Il est fortement question de réorganiser notre brigade du feu. L'expérience de l'incendie de l'établissement de M. Houde, en démontre la nécessité. Une organisation volontaire n'occasionnerait aucune dépense et pourrait être d'une grande utilité, au besoin.

—Avez-vous besoin de fourrures: pardessus, casques, etc., allez chez C. A. Gareau.

—L'on peut maintenant traverser sur la glace. Il ne faudra pas oublier qu'il sera toujours dangereux pour les voitures d'aller monter droit à la rue Notre-Dame: la glace sera toujours mauvaise, à cause de la vapeur qui s'échappe continuellement de la bâtisse de la lumière électrique.

Chronique de la Province.

Saint-Norbert,

1er décembre—A une heure de l'après-midi, samedi dernier, au village de Saint-Norbert, s'ouvrait l'exhibition annuelle de la société d'agriculture de la division électorale de Cartier. Une foule assez considérable venue de tous les endroits du comté encombrait le terrain de l'exposition. C'est avec une véritable satisfaction que nous avons admiré l'édifice que les directeurs ont eu l'heureuse idée de faire bâtir. Au centre d'un bocage s'élève cette coquette construction de bois avec un frontispice ornementé et surmonté d'un mât Nous sommes redevables au goût et à l'habileté de M. Napoléon Lemay pour les décorations faites sur cette bâtisse. Désormais, les membres de la société auront l'avantage de posséder un lieu de réunion pour leurs discussions. Cette salle est destinée à rendre des services éminents à la classe agricole. On pourra donner des conférences, organiser de jolies petites représentations qui, tout en ayant leur côté utile seront pour la société une source nouvelle de revenus.

Il serait trop long d'énumérer tous les prix gagnés, mais voici la liste des compétiteurs heureux: le Rév. N. J. Ritchot, MM. C. Vouriot, T. Jetté, L. Payment, J. Goffort, J. B. Tourond, J. Champagne, A. Dumesnil, A. Vermette, E. Brisebois, C. Marchand, A. Fillion, J. Gosselin, J. B. Jolibois, E. Leblanc, N. Olivier, L. Vouriot, E. Pacaud, L. Desmarais et les Révérendes Sœurs.

Un somptueux goûter préparé par les Dames Religieuses fut servi aux juges et aux directeurs dans le courant de l'après-midi. Jamais gaité ne fut plus franche qu'à ce repas. Nous sommes bien persuadés que chacun s'en retourna chez lui content, et gardera un bon souvenir de cette journée.

Saint-Joseph,

2 décembre.—Notre bazar, commencé le 26 novembre s'est terminé le 29. Disons de suite que le résultat a dépassé toutes les espérances: toutes dépenses payées, les recettes ont rapporté la jolie somme de $625.00, lesquelles seront employées au profit de notre église. Notre bon curé est des plus satisfaits.

Les organisateurs de cette fête de charité désirent remercier tous ceux qui ont contribué à amener ce beau succès. Des remerciements sont spécialements offerts aux Delles Nadeau, de Saint-Joseph, et Clément, de Letellier, qui, pour une élection, ont recueilli à elles seules les sommes respectives de $137.00 et $132.00. Melles Marcoux et Delorimier, de Saint-Bonifface, avaient bien voulu aussi venir nous donner un aide efficace.

Whitemouth,

2 décembre.—Dimanche, le 30, le Rév. Père Allard, O.M.I., V.G., était au milieu de nous pour faire la bénédiction d'une chapelle que les catholiques d'ici ont fait construire,

—Nous avons les terrains les plus avantageux pour les colons. Le bois et l'eau y sont en abondance et la terre arable n'y manque pas. Un avantage très appréciable aussi, c'est que nous ne sommes qu'à 60 milles de Winnipeg et sur la ligne principale du Pacifique Canadien. Il y a encore un bon nombre de homesteads à prendre, pourquoi nos compatriotes n'en profiteraient-ils pas?

—Les familles canadiennes-françaises sont au nombre d'une douzaine, et ce petit noyau augmente petit à petit.

—Nous espérons avoir la messe au moins tous les mois maintenant. Le Rev. Père Allard devra être au milieu de nous encore, le 14 courant.

Saint Pierre, de la Rivière-aux-Rats,

1 décembre.—Les deux soirées dramatiques et musicales données par les membres de la fanfare de notre paroisse ont été, on peut le dire, un véritable succès. Le mauvais temps a empêché sans doute un grand nombre de personnes de se rendre à l'invitation qui leur avait eté adressée, mais tous ceux qui ont néanmoins assisté aux deux représentations, en ont emporté un excellent souvenir. Le programme, soigneusement préparé, a été exécuté avec goût, et quelques acteurs ont déployé un talent remarquable. Les applaudissements nombreux témoignaient parfaitement l'admiration générale. M. Vermander a été, sans contredit, le héros de la partie comique. Ce monsieur possède des qualités plus qu'ordinaires, et il sait les mettre à profit avec un naturel qui touche à l'art. Tous aussi ont remarqué, dans l'exécution des différents rôles, la gravité de M. Chs. Menu, malgré les escapades de son clerc-médecin, les ruses habiles de MM. E. Denis et C. Dandenault, les embarras domestiques de M. V. Renuart, ainsi que les échaffourées de MM. F. Menu et A. Renuart. Pendant les entr'actes, nous avons eu le plaisir d'entendre et de goûter, soit dans une séance, soit dans l'autre, quelques chansons de MM LaBarre, S. M. Barré et B. Vermander. Je ne veux cependant pas oublier notre fanfare qui, certes, avait bien droit de se faire entendre. Depuis son début, elle a fait des progrès sensibles, et les morceaux qui ont été joués nous font croire qu'elle pourrait rivaliser avec presque toutes les fanfares de notre province. Le duo de cornet de MM. Vermander et Dandenault suffit pour nous convaincre de la supériorité des principaux artistes (joueurs). Melle Carey touchait l'harmonium. Somme toute, le programme était donc parfaitement rempli, et nous espérons pouvoir assister avant longtemps à une autre de ces soirées, aussi intéressantes que réellement amusantes

Saint-Malo.

1 décembre,—C'est lundi prochain, le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, qu'aura lieu la bénédiction de la chapelle que nous venons d'ériger. C'est une belle et grande construction qui fait honneur à la générosité des colons de cette nouvelle paroisse.

Espérons que nous aurons bientôt un curé résident En attendant, notre mission sera desservie par M. le curé de Saint-Pierre, aidé de son vicaire.

La veille de la bénédiction de notre chapelle, les amateurs de Saint-Pierre nous donneront une séance dramatique et musicale au profit de la mission. Ces messieurs font une œuvre bien louable en consacrant leur talent au soulagement des pauvres et au soutien de nos institutions.

NAISSANCE

GOSSELIN—En cette ville, le 27 du mois dernier, Madame Pierre Gosselin, une fille.



Reglement No. 89

Pour exempter de taxes *The Western Woolen Manufacturing Company*, représentée par John Alexander Stephenson et John Ryan, le premier demeurant à Winnipeg, le dernier domicilié dans la ville de Saint-Boniface.

Attendu qu'il est jugé utile et de l'avantage public d'encourager par une exemption de taxes certaines industries dans la ville de Saint-Boniface;

Et attendu que certaines industries maintenant en opération depuis quelques mois, sont considérées d'intérêt général, vu le champ qu'elles offrent ou peuvent offrir au travail manuel.

Le conseil de la ville de Saint-Boniface ordonnant, décrète ce qui suit:

I. La manufacture ou fabrique de laine ou lainages, sise et située au bas de la rue Notre-Dame, et connue sous le nom de *The Western Woolen Manufacturing Company*, est par les présentes exemptée de taxes municipales et de débentures.

II. La dite exemption sera pour le terme et l'espace de vingt années à compter du premier jour de mai mil huit cent quatre-vingt-dix au premier jour de mai mil neuf cent dix.

III. La présente exemption est à la condition expresse que la dite manufacture sera, dans tous les cas, sujette aux taxes scolaires et de district ou judiciaires.

IV. Le présent règlement deviendra nul et la dite exemption cessera avec l'interruption, pour plus de trois mois, des travaux de la dite manufacture.

Le present règlement viendra en force le jour de sa ratification.

(Signé), P. F. SOUCY, Greffier.

3i 18 11

AGRICULTURE

L'ENGRAISSEMENT DES VOLAILLES

Un mot sur l'engraissement des volailles est bien approprié aujourd'hui, c'est pourquoi je traduis du *Farmer's Advocate* ce que dit à ce sujet un grand éleveur de volailles :

" Trois semaines suffisent pour engraisser les volailles. Voici comment je procède à cet engraissement : J'enferme mes volailles dans un local spacieux, obscur et parfaitement exempt d'humidité ; je leur donne pour nourriture de la *moulée* de blé d'Inde échaudée alternativement avec de la *moulée* faite avec de l'avoine et de l'orge mélangées. Je soigne mes volailles trois fois par jour et leur distribue autant de nourriture qu'elles peuvent en consommer chaque fois ; je leur donne aussi de temps à autre des patates bouillies et écrasées avec un peu de fleur d'avoine, elles sont très friandes de ces mets. Pour boisson je leur donne autant de lait qu'elles peuvent en boire, que ce dernier soit sûr ou non ; je crois même que les volailles préfèrent le lait de beurre à tout autre.

Il est bon d'assaisonner d'un peu de sel la nourriture bouillie qu'on donne aux volailles ; du son de blé mêlé avec du lait et donné de temps en temps les entretient en bonne santé. Il ne faut pas oublier de mettre à la disposition des volailles du gravier, des débris de chaux et d'écailles d'huîtres pour aider la digestion. Pour prévenir les indigestions je mêle de temps en temps dans la nourriture un peu de charbon de bois pulvérisé. Il ne faut pas non plus oublier que les volailles couvertes de vermine n'engraissent pas, c'est pourquoi je mets dans l'appartement où elles ne trouvent des boites remplies de terre bien sèche dans laquelle je jette un peu de soufre. Je place ces boîtes dans un endroit complètement sec, car si la terre qu'elles contiennent devient humide elles ne sont plus d'aucune utilité. Ce dernier détail, c'est-à-dire, procurer aux volailles un bain de poussière est de la plus haute importance si l'on veut qu'elles engraissent rapidement.

POUR FAIRE LE BEURRE PENDANT L'HIVER.

Voici le temps où le beurre se fait difficilement ; faire le beurre rapidement durant l'hiver est un secret que voudraient bien posséder maintes bonnes ménagères. Je ferai aujourd'hui quelques remarques à ce propos. Le plus souvent, la difficulté à faire le beurre vient de ce qu'on baratte la crême à une température trop basse, ou bien qu'on ne la fait pas chauffer suffisamment ou qu'on la jette dans une baratte trop froide qui abaisse subitement la température à laquelle se fait le beurre ; cette température doit être plus élevée durant l'hiver que durant l'été pour la raison que les vaches nourries au fourrage donnent le lait plus gras pendant l'automne que durant l'été. La difficulté à faire le beurre peut venir aussi de ce qu'on ne donne pas suffisamment de sel aux vaches durant l'hiver, ou qu'on n'en donne pas du tout. De nombreuses expériences prouvent l'importance de ce détail, et il est reconnu qu'un peu de sel dans la crême avant de la baratter tend sensiblement à diminuer la difficulté à faire le beurre durant l'hiver.

Quand le beurre ne veut pas se séparer du petit lait, un correspondant de l'*American Agriculturist* conseille la recette suivante : Mettez une pinte d'eau à 64 degrés, dans laquelle vous jetez une cuillerée de sel, dans chaque gallon de crême que vous devez baratter. Ce procédé, suivant ce correspondant, a réduit souvent le temps de faire le beurre de trois heures à vingt minutes. La chose est facile à faire, peu coûteuse et vaut la peine d'être essayée.

Marche du Cultivateur.

Beurre, frais, la lb	0 15	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 14	à 0 18
Œufs frais, la doz	0 18	à 0 20
Œufs en boîtes, la doz	0 15	à 0 18
Patates, le minot	0 25	à 0 00
Navets, le minot	0 25	à 0 00
Carrottes, le minot	0 75	à 0 00
Panais, le minot	0 75	à 0 00
Betterave, le minot	0 75	à 0 00
Oignons, le minot	1 25	à 0 00
Choux, par 100	4 00	à 6 00
Oie, par lb	0 12	à 0 13
Canards, par lb	0 10	à 0 12
Dindes, par lb	0 12	à 0 12½
Poulets, par lb	0 08	à 0 00
Bois, épinette, la corde	5 00	à 5 50
" tremble	3 00	à 3 50
" perches de tremble	3 00	à 3 50
Foin, la tonne	5 00	à 7 00
Paille, la tonne	2 00	à 3 00
Bœuf, par lb, par quartier	0 03	à 0 04
Bœuf vif, par lb	0 00	à 0 02½
Porc, abattu, par lb	0 05½	à 0 06½
Cochons, vif, par lb	0 03	à 0 04
Mouton, vif, par lb	0 00	à 0 17
Veau, abattu, par lb	0 04	à 0 05
Veau, vif, par lb	0 00	à 0 04
Blé, le minot	0 45	à 0 82
Avoine, le minot	0 25	à 0 27
Orge, le minot	0 30	à 0 35